

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 939/SG/CD rendant exécutoire de la Commission permanente de la Chambre des Députés

n° 939/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
17 juin 1968

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 495/6°L du 10 juin 1968 dé la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Francais des Afars et des Issas portant ouverture de crédits supplémentaires .